

# Bilan des questionnaires: toutes les raisons de poursuivre l'action

**Le questionnaire des 9 organisations de retraité-es** que vous a adressé la section académique appartenait au plan d'action intersyndicale pour le premier trimestre 2017, incluant une journée de mobilisation le 30 mars (avec manifestation en Île de France).

**Il a permis à chaque syndiqué-e** des organisations concernées de s'exprimer sur la perception de sa situation personnelle, sur la poursuite de l'action. 6 000 ont été transmis fin mars aux niveau national.

**Nous remercions les collègues** qui ont répondu à cet envoi, sachant que d'autres ont pu répondre sur Internet ou à la FGR-FP des Yvelines. Les retours au SNES représentent près de 38% des syndiqué-es et méritent à ce titre un bilan.

## Niveau des pensions: la cible des réformes

**Nous n'irons pas** au-delà du constat que la majorité des réponses se situe entre 2000 et 3000 euros de pension.

**Disons seulement** qu'en 2016 la DREES a évalué la moyenne des pensions dans la Fonction Publique d'État en 2014 à 2 210 euros (2 450 pour les hommes et 2 050 pour les femmes).

**Si elle est supérieure** à celle du régime général, on le doit aux **qualifications acquises qu'il faut continuer à défendre** et à **des carrières plus continues grâce au statut de la FP**, sérieusement menacé d'ailleurs.

**Mais 6,6%** des réponses se situent au-dessous de cette moyenne. De plus celle-ci ne prend pas en compte les effets cumulés dans le temps des réformes de 2010 et de 2013 (laquelle a notamment allongé encore la durée de cotisation, maintenu la décote et les mesures pénalisant les femmes), pas plus que les entrées plus tardives dans la FPE.

**La baisse des taux** de remplacement a déjà commencé.

**Le projet de réforme systémique** d'E. Macron ne ferait qu'aggraver cette tendance pour les nouveaux retraités, ce

qui ne manquerait pas de peser sur toutes et tous quand on sait la conception de "l'équité" qu'ont les libéraux empressés de niveler les situations par le bas pour réduire toujours plus les dépenses publiques.

## Situation financière: résultats contrastés

**59,6% se déclarent "à l'aise"** mais le choix est parfois assorti d'une note précisant que cette "aisance" n'est pas due au montant de la pension perçue (complément du conjoint par exemple).

**Le sentiment** d' "être tout juste à niveau" (36,6%) ouvre sur une situation de fragilité économique pour un nombre important de collègues.

**En témoignent** des commentaires sur les renoncements (loisirs notamment) entraînés par des soins onéreux.

**Quant aux collègues en difficulté**, ils existent bien, plus nombreux certainement que ne le disent ces réponses, si on en juge par les réticences à se syndiquer suite à un accident de la vie.

**La situation économique** nécessite parfois de venir en aide aux enfants au chômage, aux petits enfants étudiants. C'est aussi cela la réalité des retraité-es.

**Questionnaire**  
**Bilan des réponses Extraits**  
Sur 167 réponses

**Bilan complet sur**  
[www.versailles.snes.edu/](http://www.versailles.snes.edu/)  
**Rubrique Retraités**

## Quelles mesures ont le plus touché votre pouvoir d'achat ?

La non revalorisation annuelle des pensions	139	83,2%
La suppression de la demi-part fiscale	25	15,0%
L'imposition des majorations familiales	9	5,4%
Impôts locaux	100	59,9%
La hausse de la TVA	55	32,9%
La taxe de 0,3% sur les pensions (CASA	44	26,3%
Coût de la vie :		
La hausse des prix	97	58,1%
Gaz – électricité	77	46,1%
Accès aux soins et remboursements	85	50,9%
Autres (loyers, etc...)	18	10,8%
Complémentaire santé	62	37,1%

# Bilan des questionnaires

## Pouvoir d'achat: incontestable dégradation

Les atteintes au pouvoir d'achat vont bien au-delà du sentiment d'une stabilité de la situation financière (57,5%).

- ◆ **En effet 83,2% des réponses** mettent en cause la **non revalorisation des pensions** comme mesure ayant le plus touché le pouvoir d'achat.
- ◆ **Vient ensuite la hausse des prix** si on lui ajoute le coût de l'énergie (gaz, électricité); la TVA, impôt indirect injuste, pèse aussi sur les sommes à déboursier au quotidien, même si ses effets sur le pouvoir d'achat sont manifestement moins perçus.
- ◆ **Si on additionne l'accès aux soins** et le coût de la **complémentaire santé** qui lui est lié, on mesure l'urgence de reconquérir une Sécurité Sociale permettant des niveaux de prise en charge plus ambitieux pour tendre vers les 100%.

- ◆ **Les témoignages** ont été nombreux sur le coût des soins dentaires, des prothèses, des examens mal ou non remboursés, les frais en optique...
- ◆ **L'augmentation des impôts locaux (59,9%)**, bien que dans des proportions inégales selon les localités, a reporté sur les ménages les mesures d'austérité ayant réduit les dotations des collectivités territoriales.
- ◆ **Des collègues** ont aussi mentionné l'augmentation des charges de co-propriété ou des loyers, le poids des travaux indispensables, l'augmentation des tarifs des transports...

**Si on ne découvre pas** que les enseignantes retraitées du second degré ne font pas partie des retraités pauvres, on voit bien qu'ils ou elles sont loin d'être des "privilegiés" dénoncés par des campagnes idéologiques destinées à détourner l'attention des vrais détenteurs de richesses et de capitaux et de la nécessité sociale d'une redistribution des richesses.

## Maintien à domicile et accueil en EHPAD: des aides insuffisantes

Cette partie du questionnaire a été la plus difficile à renseigner. Mais pour celles et ceux qui se sont exprimés, le niveau des aides est très insuffisant.

Des témoignages font état de frais en établissement absorbant, voire dépassant le montant de la pension, avec l'appréhension, ou la nécessité de vendre le domicile de la personne âgée. Est parfois rappelé que le

but des EHPAD privés est d'enrichir les actionnaires et de soutenir les marchés financiers avec les conséquences pour les résidents et les personnels.

Le sentiment de précarité devant l'avenir et celui de devoir compter sur ses seules économies a été exprimé. On mesure là les insuffisances de la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) et le besoin de prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale.

## Pour conclure: l'action!

La conclusion logique sur laquelle débouchent ces réponses est que les pouvoirs publics n'accordent pas aux retraités la place qui devrait leur être reconnue. Seuls 0,6% estiment que leur situation a été prise en compte.

Poursuivre l'action est donc considéré comme nécessaire par la quasi unanimité des questionnaires. Aucune des modalités proposées n'est écartée; la question est posée parfois de rechercher aussi d'autres formes d'action. La prochaine réunion des 9 organisations de retraités se tient le 10 mai.

L'objectif reste de continuer à convaincre et à mobiliser pour peser ensemble davantage sur les orientations politiques retenues.

*Martine Beaulu-Barlier , Mireille Breton (91) Martine Canal (92) Daniel Tenand (78)*